



Fondation en faveur des adultes
en difficultés sociales

**rapport d'activités
2017**



FADS 2017

La FADS a connu de grands changements en 2017 : Raymond Matthey qui avait présidé aux destinées de la Fondation depuis 2015 avec efficacité et humanisme est parti en retraite anticipée. Qu'il trouve ici notre gratitude pour tout le travail accompli.

Un nouveau directeur a été nommé, Jean Messerli, qui est entré en fonction le 1er juin et a assumé la direction de la Fondation avec ouverture d'esprit et courage, car il en a fallu vu le nombre de réformes en cours et les problèmes courants à résoudre.

Les collaborateurs ont manifesté leur satisfaction face à sa pratique directoriale, son écoute et son suivi des dossiers.

En tant que présidente de la Fondation, je le remercie pour la qualité de son travail.

En 2017, la FADS a poursuivi sa réorganisation :

- Le fonctionnement des Hébergements différenciés a été peaufiné. Il est cependant apparu que les restrictions budgétaires imposées par l'Etat rendaient compliqué leur évolution en toute sécurité, pour les personnes accueillies comme pour le personnel accompagnant. Plusieurs cas psychiatriques lourds ont été découverts dans les hôtels qui nous ont interpellés et nous ont amenés à avoir des discussions serrées avec le CNP pour élaborer une convention de collaboration à même de garantir une prise en charge efficace présentant le moins possible de risques. Plusieurs incidents plus ou moins graves ont en effet eu lieu impliquant ces personnes. Cette convention est à bout touchant et nous espérons que sa concrétisation se fera ce printemps. La collaboration avec les partenaires des Hébergements différenciés s'est par ailleurs poursuivie positivement permettant au projet de dérouler ses effets et de réaliser ses objectifs, soit la réinsertion sociale des personnes sans domicile personnel, quelles que soient leurs problématiques, avec un suivi adéquat durant leur prise en charge dans les lieux d'hébergement puis en postcure.
- Après plus d'une année de travail et de mise au point sous l'égide de la FAS, Solidarité femmes a rejoint le Centre LAVI pour former avec ce dernier une unité intitulée le SAVI (Service d'aide aux victimes) avec comme sous-titre Solidarité femmes – LAVI. Il était en effet important que les usager-ère-s de la LAVI puissent retrouver une adresse transparente, de même que les femmes victimes de violence pour Solidarité femmes. Le personnel de ce nouveau service a signé de nouveaux contrats sous le nouvel acronyme.
- Feu-Vert-Entreprise a poursuivi la relecture de ses prestations. Le département de M.Karakash dont il dépend financièrement a cependant soufflé le chaud et le froid durant l'automne 2017, lors de l'élaboration du budget 2018, en annonçant successivement le gel des contrats ISP (dont dépend FVE), leur dégel complet, puis leur limitation à 10 unités. L'avenir de cette unité de la FADS n'est pas encore stabilisé.
- Les Ateliers Trait d'Union et alfaset ont entamé des discussions dans le but de se regrouper pour créer un atelier AREA sur le littoral. Les discussions sont en cours. TDU sera vraisemblablement intégré à alfaset. Un souci subsiste encore, c'est celui qui concerne le regroupement du personnel afin que chacun y trouve sa place. Cette mise en commun a lieu sous la responsabilité du SAHA.

Claudine Stähli-Wolf
présidente

Rapport de la direction

En date du 1er juin 2017, j'ai pris la direction de la FADS.

J'ai découvert une institution composée de belles personnalités, s'engageant avec force et conviction dans la mission première de la fondation : accompagner les adultes en difficultés sociales.

J'ai découvert une institution en complète mutation, poursuivant plusieurs projets cruciaux de front dans un contexte financier âpre. Et avancer, contre vent et marée, dans la mise en place des Hébergements différenciés et le positionnement du Foyer de Prébarreau au sein de ce projet, dans la création du SAVI, dans la ré-orientation de Feu-Vert Entreprise par la mise en place de la nouvelle politique cantonale d'intégration professionnelle, dans le rapprochement des Ateliers Trait d'Union avec alfaset.

J'ai découvert des personnes fragilisées dans leur parcours de Vie pour de multiples raisons. Des personnes qui bataillent pour reprendre pied dans la société, d'autres qui ne peuvent pas, actuellement, saisir la main tendue et certaines qui ont baissé définitivement les bras.

J'ai découvert des partenaires endurent les mêmes préoccupations que nous. Ces conditions tendent, malheureusement, à affaiblir nos possibilités d'échanges et de collaboration, chacun utilisant son énergie et ses ressources à la délivrance de ses propres prestations.

Je caractérise mon activité durant ces sept premiers mois par la citation d'Antoine de Saint-Exupéry « Le véritable enseignement n'est point de te parler mais de te conduire ». C'est montrer le chemin commun à parcourir afin d'unir nos forces dans l'accompagnement de l'adulte en difficultés sociales. C'est exister ensemble au sein de la FADS pour le bien commun.

Je remercie chaque collaboratrice et collaborateur, ainsi que le Conseil de fondation, de l'accueil offert, de la confiance mise dans ma conduite de la FADS et de l'investissement quotidien dans vos pratiques professionnelles.

Jean Messerli
directeur

Nous remercions la Loterie Romande qui a soutenu la Fondation avec un généreux don de Fr. 65'000.—. Cela nous a permis de continuer l'aménagement des studios et appartements des Hébergements différenciés.



Foyer de Prébarreau

Récit de deux trajectoires

En parallèle à toutes les données chiffrées d'un rapport annuel standard, je propose à la lectrice et au lecteur ayant atteint cette page, deux récits de trajectoire de personnes accueillies et accompagnées durant cette année. Afin de respecter l'anonymat, les prénoms sont fictifs et les situations décrites sont des condensés de plusieurs situations. Toutefois ces trajectoires restent suffisamment représentatives du quotidien 2017 du Foyer de Prébarreau et de la FADS en lien avec ses missions.

Aline,*

«... En 2016, Aline revient en Suisse, elle est de retour chez sa maman, après un séjour à l'étranger dans sa famille. Elle vient d'atteindre ses 18 ans et entre dans sa majorité toute neuve.

Mars 2017, nous recevons une demande d'admission par l'intermédiaire de la curatrice de la maman d'Aline.

En effet, depuis plusieurs mois, Aline ne fait rien de ses journées, elle dort le jour, sort la nuit, ne fait pas de démarches de recherche de stage, visant une entame de formation. Chaque démarche à faire est difficile et les relations dans le cadre familial sont très tendues. Le risque de rupture sociale est latent et important. La curatrice de la maman anticipe et organise pour Aline une visite d'information du Foyer de Prébarreau.

Durant la visite, Aline est fermée, en retrait, passive, elle n'accepte pas cette confrontation à sa réalité de personne majeure. Nous insistons à ce qu'elle réfléchisse à la proposition de prendre de la distance de son cadre familial (accueil en foyer) et à la proposition d'une collaboration pour trouver sa voie dans le domaine de la formation professionnelle (accompagnement social personnalisé).

Après quelques jours de réflexion, Aline accepte de rencontrer avec sa mère, une éducatrice et un éducateur du foyer pour – faire connaissance – inventorier les besoins, les attentes, de l'une et de l'autre. Des éléments de son histoire révèlent qu'Aline aurait droit à des mesures de soutien de l'Assurance Invalidité.

Ainsi, durant cette étape s'échafaude, ensemble, un projet d'accompagnement dans le cadre du foyer. Ce projet se concrétise en juin avec l'entrée d'Aline au Foyer de Prébarreau et le démarrage en parallèle d'un programme insertion socio-professionnelle avec une évaluation de ses capacités à entrer dans un processus de formation.

Aline se découvre progressivement, prend confiance en elle et place sa confiance dans les professionnel-elle-s qui l'entourent autant à l'interne et qu'à l'externe du foyer. Elle s'offre de petites réussites (« vues de l'extérieur »).

Dans son accompagnement administratif, une demande de formation AI est réactivée. Une demande de curatelle volontaire est engagée auprès de l'APEA.

Fin août, il est constaté davantage d'absences tant dans son programme ISP qu'au foyer. A la rentrée, des propositions de stages dans différents centres de formation professionnelle spécialisés (CFPS) lui sont faites et vont s'organiser.

Aline, trouve du sens à cette proposition, elle adhère et collabore durant les différents stages. Elle effectue des allers et retours entre les différents lieux de stage en CFPS en Suisse Romande et le Foyer de Prébarreau.

Et... mi- octobre 2017, elle quitte le Foyer de Prébarreau pour entreprendre une formation qui lui correspond dans le cadre d'un CFPS avec le statut d'une apprenante à l'interne. Elle continue de se rendre régulièrement les week-ends chez sa mère.

Nous nous sommes revus mi-décembre 2017, cela se passe bien pour elle ! ... elle nous donne l'impression d'avoir « grandi » !

Alex*

Alex, a 25 ans. Il a terminé avec succès une formation commerciale niveau maturité professionnelle et vient de vivre plusieurs années d'échecs professionnels entre autre dans une formation non achevée à la Haute Ecole de Gestion de Neuchâtel.

La relation avec sa famille est, elle aussi, difficile depuis plusieurs années. Il doit quitter l'appartement qu'il occupait avec sa famille et ne fait pas les démarches pour se trouver un nouveau lieu de vie privé. Le temps passe, les délais, les rappels et les factures s'accumulent. Alex ne peut plus faire face à tout cela, il se bloque et fuit la réalité en « abusant » du Web et évitant de réaliser les démarches importantes et les actes de la vie quotidienne.

Sans le consentement d'Alex, ses proches signalent sa situation de précarité et ses difficultés auprès de l'Office de protection de l'adulte. Un processus de mise sous curatelle « volontaire » s'engage avec Alex qui « bloque et freine » toutes ces démarches qu'il perçoit comme des « contraintes ».

Une curatrice professionnelle est nommée. Sa première intervention, en urgence, est de faire des démarches pour qu'Alex bénéficie d'un hébergement.

Début 2017, Alex entre à l'Hébergement du Rocher. Parallèlement, la curatrice se renseigne et vient visiter avec lui le Foyer de Prébarreau.

Dès février, un projet d'accueil et d'accompagnement en foyer se construit avec Alex, sa curatrice, deux éducateurs du Foyer de Prébarreau. Le but est dans un premier temps, la reprise d'une activité occupationnelle et dans un deuxième temps l'accompagnement à ce qu'il puisse bénéficier d'un programme d'insertion professionnelle dans son domaine.

Il faudra finalement cinq mois, à Alex, pour se « retrouver » et se « remettre » en route et ce avec l'appui intensif de sa curatrice, des intervenants sociaux de l'Hébergement du Rocher et des éducateurs du Foyer de Prébarreau.

En septembre 2017, Alex effectue son transfert du Rocher à Prébarreau, il est intégré dans un programme de réinsertion proche de sa formation initiale et fait les trajets entre le Bas et le Haut du canton.

Alex apprend à se faire confiance et à faire confiance, il accepte mieux son statut qu'il veut temporaire. En décembre 2017, Alex, s'inscrit et démarre une formation post grade dans son domaine professionnel, en suivant des cours du soir, en plus de son activité de réinsertion de jour ! Ce projet sera sa priorité sur 2018. L'accession à un appartement privé sera un projet... pour plus tard !

Socialement, il arrive à mieux équilibrer son temps passé sur le Web et son temps passé en relationnel soit dans le cadre professionnel que dans le cadre du foyer qu'il investit bien et qu'il utilise comme un temps et un lieu d'apprentissages utiles pour lui et pour la suite de sa réinsertion sociale.

Au travers de ces deux trajectoires de personnes majeures et futures adultes... le moins en difficultés sociales possible, je tiens à féliciter et remercier toutes et tous les intervenant-e-s du Foyer de Prébarreau qui avec leurs apports et leur compétences créent les conditions favorables à ce que des Aline et des Alex s'insèrent au mieux dans la société neuchâteloise et... qu'on ne les revoit plus... en foyer !

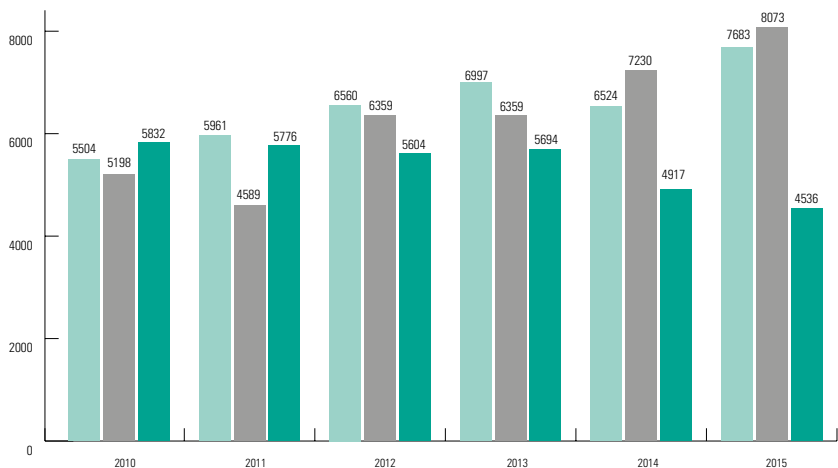
*“On peut aussi bâtir quelque chose de beau avec les pierres qui entravent le chemin”
Johan Wolfgang Von Goethe*

Pour le Foyer de Prébarreau et les secteurs cuisine et intendance,
Bernard Chavaillaz
responsable

Résultats comparés depuis 2010

■ Hébergement Feu-Vert ■ Hébergement du Rocher ■ Foyer de Prébarreau

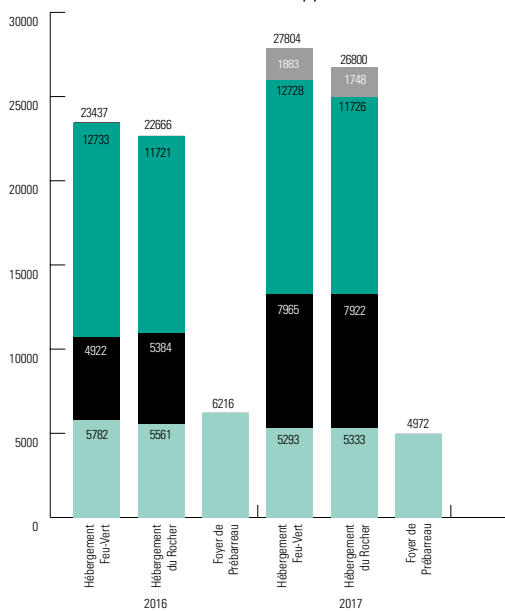
Journées d'occupation dans les hébergements 2010-2015



Journées d'occupation dans les Hébergements différenciés et le Foyer de Prébarreau dès 2016

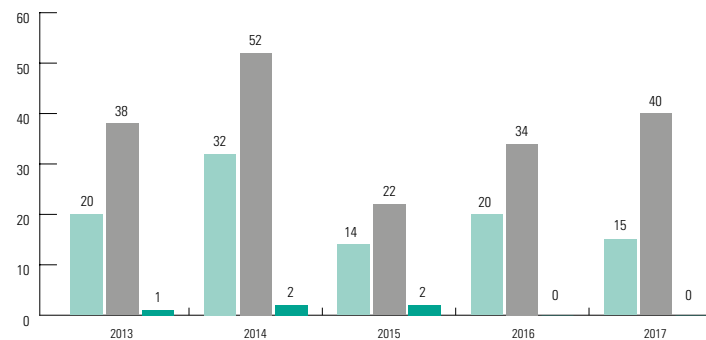
mise en place des Hébergements différenciés dès le 1er mars 2016

■ hébergement simple ■ journées adultes en appartements / studios ■ journées adultes en hôtel ■ journées enfants globales

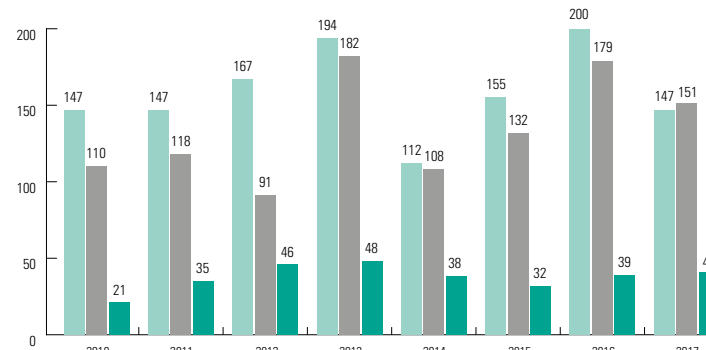


■ Hébergement Feu-Vert ■ Hébergement du Rocher ■ Foyer de Prébarreau

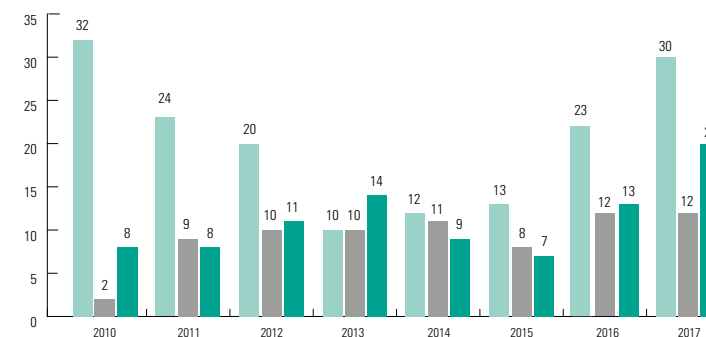
Accueil de nuit



Demandes d'accueil dans les hébergements



Accompagnements socio-ambulatoire (ASA)



Feu-Vert Entreprise

Le dicton « Les années se suivent et se ressemblent » colle, malheureusement, à la vie de Feu-Vert Entreprise.

Malgré les soucis liés au personnel et les pressions de l'Etat sur les finances, Feu-Vert Entreprise a vaillamment dispensé ses prestations avec efficacité, bonne facture et reconnaissance de la majorité des clients.

L'équipe

Le responsable de Feu-Vert Entreprise a quitté sa fonction au 30 septembre 2017. Nous le remercions pour son investissement durant les quatre années passées à la tête de Feu-Vert Entreprise et de toute l'énergie déployée dans l'évolution de celle-ci. Le responsable a développé et diversifié les activités de Feu-Vert Entreprise, il a entrepris un travail de réseau afin de lui donner une grande visibilité.

Suite à ce départ, la direction de Feu-Vert Entreprise est assurée a.i. par le directeur de la fondation.

En date du 31 décembre 2017, l'adjoint technique est parti découvrir de nouveaux horizons professionnels. Après quatre ans à Feu-Vert Entreprise, il a saisi une nouvelle opportunité professionnelle. Possédant de larges connaissances en menuiserie, l'adjoint technique a développé le domaine Menuiserie et particulièrement créé une gamme de meubles. De par son attention à l'autre, il a su concilier les aspects insertion socio-professionnelle et rentabilité de Feu-Vert Entreprise.

La maladie a malheureusement atteint un collègue sur une longue durée en 2017. Son remplacement a été effectué par l'engagement d'un intérimaire et la présence d'un menuisier en réadaptation professionnelle dans le cadre de l'AI. Nous les remercions pour leur engagement volontaire.

Au 31 décembre 2017, l'équipe de Feu-Vert Entreprise se compose comme suit :

- Stève Lauber (jusqu'au 31.12.2017) et Mathieu Prétot, 100%, responsable technique
- Valérie Nicolet, 100%, conseillère en ré-insertion professionnelle
- Anne-Caroline Chételat, 65%, secrétaire
- Pierre Aebi, 100%, MSP contremaitre Espaces Verts
- André Jornod, 100% MSP contremaitre domaine Peinture
- Thomas Lauber, 100% MSP contremaitre domaine Menuiserie
- Yann Zürcher, stage de réadaptation professionnelle AI
- Zora Brachetto, stagiaire HES en travail social

Les travailleurs

Malgré les difficultés traversées par Feu-Vert Entreprise, la mission première a été poursuivie. Ce sont 40 personnes, venant d'horizons divers, qui ont été engagés.

Par l'accompagnement de la conseillère en ré-insertion professionnelle, et grâce à l'engagement de chacun, huit travailleurs ont été réinsérés durablement. Soit par la signature d'un contrat d'apprentissage, soit par l'engagement au travers d'un contrat de travail.

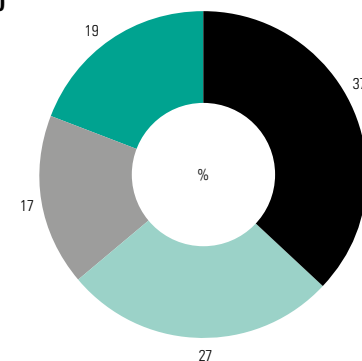
Le parcours laborieux des personnes accueillies amène aussi à devoir rompre le contrat. Les causes sont diverses : irrégularité de la présence, maladie, comportement inadéquat, erreur de parcours.

Et le moment de la Fête d'Été, organisée le 12 juillet 2017, reste un moment fort de l'année. Durant cette journée, les collaborateurs de Feu-Vert Entreprise et les travailleurs se retrouvent sous le partage sportif (lutte à la culotte, lancé de la pierre de « La Chaux-de-Fonds », etc.). C'est l'occasion de remercier chaque travailleur, actuel ou ancien, de son engagement au sein de Feu-Vert Entreprise et du « travail » accompli sur eux-mêmes, sur les moyens mobilisés pour re-prendre pied dans la société.

	Nbre
Nombre de contrats établis	77
Total des personnes ayant bénéficiées de FVE	40
Total des personnes sous contrat au 31.12.2017	15
Total des ruptures de contrats	11
Total des personnes ayant terminé ou réorienté leur démarche de réinsertion	7
Personnes réinsérées durablement (activités professionnelles, formation, etc.) ce qui représente 44% des personnes ayant quitté FVE	8

Total des personnes ayant bénéficiées de FVE : 40

- Total des personnes sous contrat au 31.12.2017
- Total des ruptures de contrats
- Total des personnes ayant terminé ou réorienté leur démarche de réinsertion
- Personnes réinsérées durablement (activités professionnelles, formation, etc)



Les finances

Comme l'indique le tableau ci-après, le résultat de l'exercice 2017 est déficitaire malgré des produits légèrement supérieurs à ceux de 2016.

	Comptes 2016	Budget 2017	Comptes 2017
Charges d'exploitation	1'123'533.48	1'096'755.56	1'284'443.42
Recettes d'exploitation	574'292.24	618'316.00	585'372.26
Excédent des charges	549'241.24	478'439.56	699'071.16

En analysant la différence entre le budget 2017 et les comptes 2017, nous constatons une budgétisation 2017 surévaluée des produits des chantiers (+14,5%) et une sous-évaluation des achats matériaux (-53.4%).

	Budget 2016	Comptes 2016	Budget 2017	Comptes 2017
Achats matériaux (groupe 48)	107'000.00	121'055.49	70'500.00	132'043.92
Produits des chantiers (groupe 63)	466'500.00	385'679.64	448'500.00	391'977.48

Des dépenses non-prévues ont été consenties pour le remplacement du MSP contremaître en menuiserie.

Au niveau des chantiers, les domaines Espaces-Verts et peinture se maintiennent en termes de nombre et de revenus. A l'opposé, le domaine menuiserie, après une bonne année 2016, évolue moins favorablement en relation avec le coût induit par les locaux occupés. Ces résultats trouvent aussi leur origine dans l'absence du MSP menuiserie qui n'a pas pu poursuivre le développement des meubles.

La marge de manœuvre est étroite et la pérennité de Feu-Vert Entreprise ne se posera pas uniquement sur sa réorganisation mais aussi sur la volonté de l'Etat de soutenir ce programme d'insertion socio-professionnelle.

Jean Messerli
responsable a.i.

Hébergements différenciés HDR-HFV

La FADS a pour mission l'accueil temporaire des adultes en difficultés sociales sans solution de logement. Les accompagnements proposés sont orientés sur des valeurs et des moyens visant à la réinsertion sociale par le logement. A titre non exhaustif, notons la dignité, la responsabilité et la justice.

Le projet des Hébergements différenciés a permis d'envisager d'autres paradigmes d'accompagnements, notamment par le biais du logement. Ainsi offrir à chaque adulte en difficultés sociales en errance urbaine, l'accès à un processus de réinsertion par le biais des différentes prestations de la FADS.

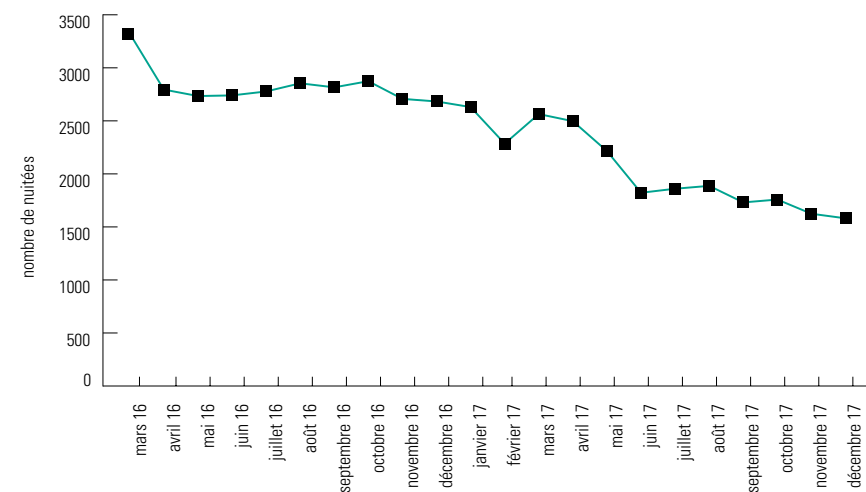
Le projet des Hébergements différenciés se situe aujourd'hui à l'étape supérieure, qui est celle de la progression. L'année 2017 est une année complète en termes d'évaluation.

Le nombre des personnes à l'hôtel a nettement diminué dans le haut et le bas du canton.

La raison de cette diminution s'explique sur deux niveaux. La suppression du budget nourriture a permis l'accès aux habitants des hôtels à venir fréquenter les lieux d'Hébergements Rocher et Feu-vert pour venir y prendre des repas chauds. Les aspects physiologiques et sanitaires sont alors comblés et respectés.

D'autre part, l'accès à ces structures et aux professionnel-le-s offre la possibilité à ce public cible d'envisager d'autres alternatives que l'hôtel comme lieu de vie. Comme le démontre les chiffres sur l'année 2017, la fréquentation des hôtels par les bénéficiaires de l'aide sociale a sensiblement diminuée.

Hébergement dans les hôtels

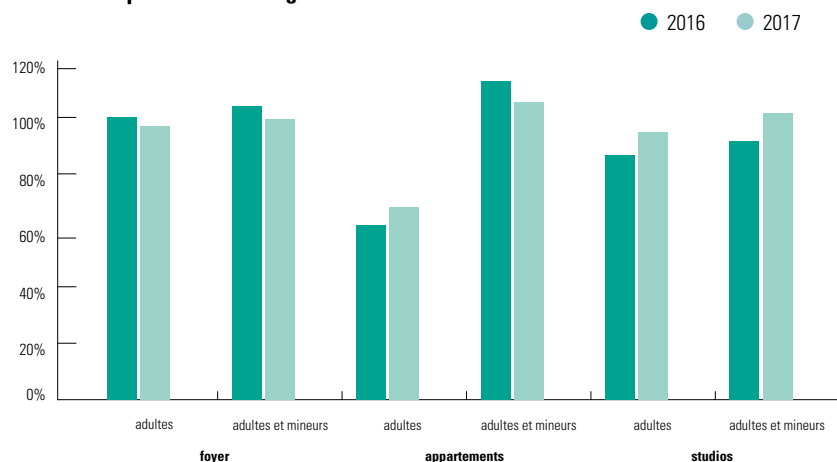


Les hébergements simples

Le nombre de demande d'accueil pour l'année 2017 est de 295 demandes d'accueils. S'ajoute à cela les demandes d'accueils de nuits qui sont aux nombres de 55. Cela signifie que près de 350 personnes dans le canton de Neuchâtel se sont retrouvées temporairement sans solution de logement.

Nous avons accueilli dans les hébergements en moyenne 29,8 personnes par jour, ce qui représente une moyenne de 97% de taux d'occupation entre les deux structures et de 10'873 nuits.

Taux d'occupation des hébergements



Initialement, le projet des Hébergements différenciés concevait un lieu d'accueil sans accompagnement spécifique. Toutefois, on a pu noter une différence entre le travail prescrit et la réalité du terrain. Bon nombre de situations ont demandé des accompagnements spécifiques au vu de leur caractère complexe. Le travail dual des travailleuses sociales et travailleurs sociaux ainsi que des gérantes sociales et gérants sociaux a permis d'offrir à ces personnes de rentrer dans une dynamique de mobilisation. Différents partenaires du réseau ont été sollicités afin de pouvoir garantir des accompagnements pluridisciplinaires.

Les appartements sécurisants

La mission de ces lieux de vie est principalement orientée vers l'accueil des femmes victimes de violences conjugales. Cette prestation est fournie en partenariat avec Solidarités Femmes. La fusion de la LAVI et de Solidarités Femmes prévue au 1er janvier 2018 a amené les équipes à réfléchir sur le devenir de ces lieux d'accueil. Les baux seront résiliés courant 2018 pour envisager la location de logements extérieurs individuels.

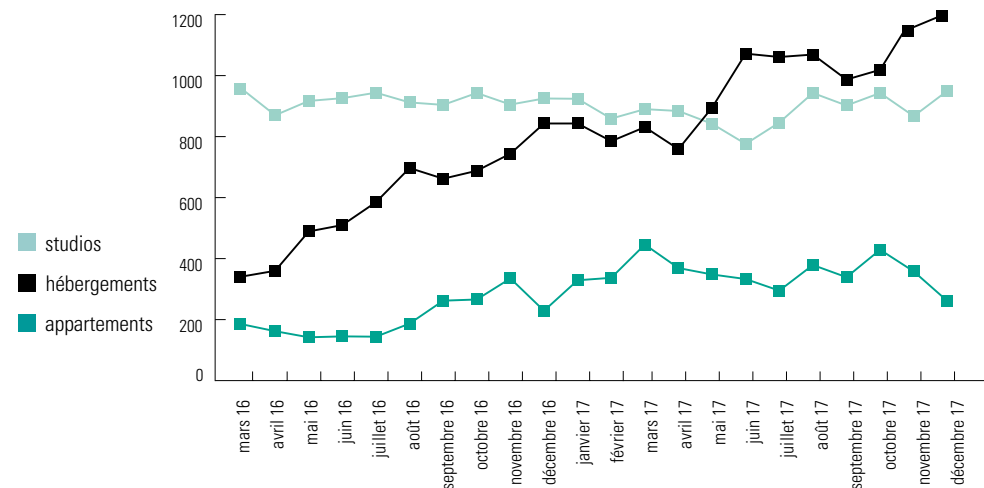
Les appartements collectifs

Cette prestation offerte par la FADS demeure une étape intermédiaire avant l'accès à un logement individuel. Vivre en collectivité est principalement offerte aux personnes qui éprouvent des difficultés à assumer leur quotidien et/ou à faire face à la solitude. Des familles ont également eu la possibilité d'intégrer ces appartements. Un accompagnement socio-éducatif est proposé pour l'aspect individuel et de groupe pour le bon fonctionnement de la vie en collectivité.

Les studios

L'intégration de ces studios dans la cité a donné la possibilité aux personnes bénéficiaires de sortir des rouages institutionnels. Nous pouvons en dire autant pour les travailleuses sociales et travailleurs sociaux qui œuvrent principalement à l'extérieur. Le terrain d'intervention de ces professionnel-le-s est ces logements où résident les personnes désireuses d'avoir un suivi psycho-social. L'accompagnement offert est personnalisé en fonction des besoins exprimés par les bénéficiaires.

Hébergements à Feu-Vert, au Rocher, en appartements et en studios



Accompagnement social ambulatoire (ASA)

Cette prestation représente aujourd'hui un mode de prévention pour les adultes en difficultés sociales. En effet, l'accès à cette prestation permet un maintien à domicile, une assistance à la gestion du logement, un soutien dans les démarches administratives etc... Les modalités d'accompagnement sont élaborées avec le réseau afin de soutenir ces adultes en difficultés sociales au plus près de leur réalité. Nous tentons de développer cette prestation auprès des différents réseaux, gérances immobilières afin de pouvoir anticiper les pertes de logements, qui demeurent multiples, de ce public fragilisé et éviter au maximum le retour dans les circuits institutionnels.

Conclusion

L'année 2017 est une année significative en termes d'approche globale et analytique du projet des Hébergements différenciés. Les objectifs initiaux (diminution des personnes à l'hôtel, insertion par le logement, etc...) ont permis de vérifier l'adéquation, la pertinence entre le travail prescrit et la réalité du terrain.

Toutefois, ce projet a rencontré ses limites quant à certains objectifs initiaux en particulier l'accompagnement des personnes à l'hôtel. La FADS n'était pas préparée à accueillir et accompagner ce public cible. En effet, le caractère complexe de certains profils a nécessité d'interpeller les partenaires compétents dans la recherche de solutions. Des pistes sont explorées notamment avec le CNP pour favoriser un travail pluridisciplinaire et complet auprès de cette population fragilisée.

Nous continuons d'ajuster nos missions, d'intégrer de nouvelles actions afin d'accompagner le changement pour les besoins des adultes en difficultés sociales.

Le dispositif des Hébergements différenciés s'est maintenant installé dans le paysage institutionnel neuchâtelois. Il est également connu et reconnu par les différents partenaires du réseau. Les objectifs du projet poursuivent leur évolution, de manière à démontrer l'intérêt d'une telle démarche: continuer à permettre aux adultes en difficultés sociales d'accéder au logement comme facteur d'intégration sociale.

Un grand merci à toutes les équipes: gérantes sociales et gérants sociaux, éducateur-trice-s, veilleur-euse-s, équipe d'intendance, équipe de cuisine ainsi qu'à l'administration et la direction pour le travail et le soutien effectués dans le quotidien.

Catherine Boisadan
responsable

Solidarité femmes

L'équipe

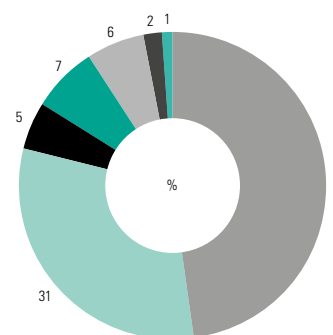
Elle a encore vécu des bouleversements, mais s'est agrandie. Nous avons accueilli Suzan Efelti, puis Camille Jacot et Karine Calame. Un grand merci aussi à Leen Favre et Marion Cuhe pour leur travail assidu.

Les chiffres

	Entretiens téléphoniques	Entretiens sur rendez-vous	Entretiens à La Chaux-de-Fonds	Entretiens à Neuchâtel	Anciennes situations	Nouvelles situations
2012	262	530	457	73	46	83
2013	233	560	440	120	31	78
2014	311	737	589	148	50	107
2015	314	826	528	298	54	94
2016	432	727	564	163	51	93
2017	449	886	683	203	42	114

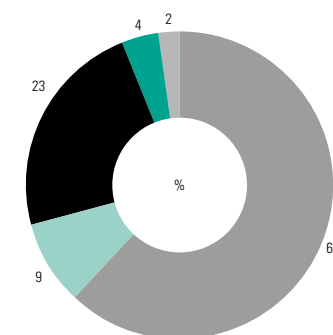
Afin que les chiffres soient compris juste, une des raisons de la grande différence du nombre d'entretien à La Chaux-de-Fonds s'explique par le fait que les entretiens pour les femmes hébergées sont compris dedans. Sinon nous tenons compte que de la consultation, cela représente à peu près le double d'entretien effectués à La Chaux-de-Fonds par rapport à Neuchâtel.

Domicile



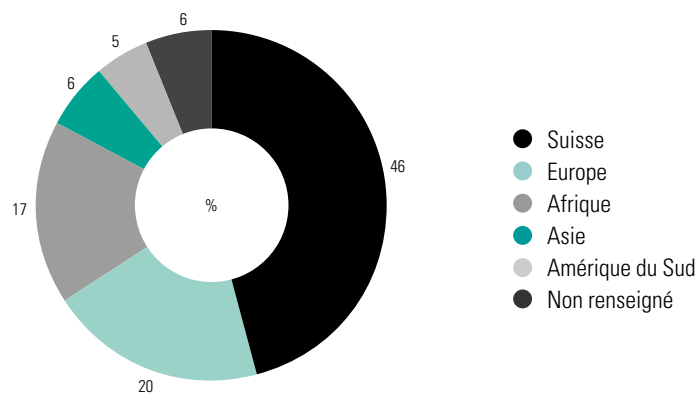
- Haut du canton
- Littoral
- VDR
- VDT
- Hors canton
- Etranger
- Non renseigné

Lien avec l'auteur



- Mariée
- Séparée-divorcée
- Concubine
- ex concubin ou compagnon
- violence intrafamiliale

Nationalité



En 2017, 156 femmes ont été en contact avec Solidarité femmes.

Comme toutes ces dernières années, les typologies sociales des femmes qui nous consultent sont variées, mais les femmes suisses vivant dans le haut du canton restent majoritaires. Contrairement à 2015 et 2016, la proportion des femmes étrangères nous consultant n'est plus aussi importante et nous constatons que pour 2017, environ la moitié des femmes sont suisses et c'est la seule nationalité qui est surreprésentée.

Statistiques du foyer d'hébergement

Année	Nb de femmes hébergées	Nb d'enfants hébergés	Total des journées
2012	10	12	1'492
2013	15	10	802
2014	16	15	1'687
2015	11	11	1'691
2016	14	11	1'755
2017	28	33	2'048

Nous avons eu en 2017, 1 long séjour lié à des difficultés en lien avec le permis de séjour. Pour tous les autres, nous sommes dans des séjours qui n'excèdent pas les trois mois, limite de temps d'hébergement que nous souhaitons mettre en place dès 2018, dans le cadre d'un meilleur partenariat avec les autres secteurs de la FADS. Nous avons eu 13 séjours de moins d'un mois, dont 11 de moins de 21 jours.

Toute l'année 2017, nous avons participé activement aux différents groupes mis en place pour élaborer la possibilité d'un rapprochement ou d'une fusion avec le centre LAVI. Cela nous a demandé beaucoup de temps et d'investissement mais le travail n'a pas été vain et portera ses fruits en 2018. Nos activités de prévention dans les écoles et à la police ont eu lieu comme chaque année, nous n'avons cependant pas davantage mis l'accent sur la prévention, compte tenu de l'importante activité dans le service.

Malgré un manque d'effectif et la charge de travail supplémentaire occasionnée par les travaux de groupe sur la fusion Solidarité femmes – LAVI, nous avons vécu une augmentation des entretiens sur rendez-vous et téléphoniques. Toutes les intervenantes sont soucieuses de pouvoir offrir un espace de paroles aux femmes suivies. Lorsqu'une rencontre physique n'est pas possible, l'alternative d'un entretien téléphonique a été automatiquement proposée.

L'année 2017 fut la piste de lancement pour la nouvelle ère qui s'ouvrira en 2018 sous le nom du SAVI.

Sophie Aquilon
responsable

Ateliers Trait d'union

La création d'une institution est une réponse à un besoin réel. Les Ateliers Trait d'union permettent « d'être occupé », « de reprendre un rythme », « de retrouver une confiance en soi », « d'avoir une appartenance » et « de s'intégrer socialement » pour une population fragilisée psychologiquement et en besoin de structure.

Le devoir des politiques soutenant financièrement les institutions, est de vérifier leur bien-fondé. D'autre part, les politiques demandent des économies. Pouvons-nous vraiment économiser sans toucher aux prestations nécessaires ? De nombreuses structures sont mises en place pour éviter des ré-hospitalisations douloureuses et onéreuses (ateliers, soins infirmiers ambulatoires, ergothérapeutes, ASA, etc...). Quelles seraient les conséquences d'une diminution de ces prestations ? Rouvrir des lits à l'hôpital de Préfargier ? Où serait l'économie ? Où serait l'autonomie ?

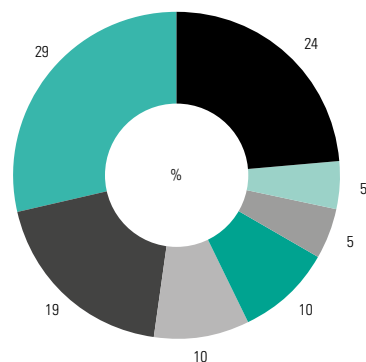
Parfois, nous avons l'impression que l'on doute du bien-fondé de notre utilité.

Trait d'union reste un lieu de transit où les personnes viennent se poser un temps, se retrouver, prendre leurs marques après un temps difficile et envisager une voie plus adaptée pour leur l'avenir.

En 2017, 35 personnes ont visités nos Ateliers, 18 personnes sont entrées dans notre structure et 21 en sont sorties pour un effectif total de 32 places à 50%.

Départs en 2017

- alfaset
- retraite
- serv. emploi
- occ. Privée
- suivi thérap.
- absence ++
- rupture



Trait d'union ne dort pas sur ses acquis, mais reste ouvert à la réflexion :

- La population de TDU reste une population fragilisée. Avec une exigence minimale de présence de 50%, l'absentéisme est une réalité. Sommes-nous prêt à baisser notre exigence à 30% ?
- Afin de faire des économies, TDU accepte de diminuer de 0.3 EPT son personnel encadrant pour 2018. Ceci aura pour effet de moins occuper nos locaux. Est-ce que l'atelier jardin est toujours pertinent ? Ou devons-nous plutôt utiliser au mieux nos locaux actuels ?

En décembre 2017, l'Etat demande à alfaset et la FADS de créer un groupe de travail regroupant le CNP, l'ANAAP, alfaset et la FADS sous l'égide du chef de service du SAHA, afin de mettre sur pied ensemble un centre neuchâtelois de réhabilitation. 2018 sera donc une année de réflexions, d'adaptations et de changements.

Ressources humaines

Arnold Lauber (responsable) est entré au bénéfice de la retraite, il a été remplacé par Jean-Paul Robert. Steve Favez a fini sa formation de Maître socio-professionnel. Il a été engagé à 100% comme MSP. Mariève Schwab et Véronique Ulli, respectivement à 60% et 70% en 2017, au vu de la diminution de poste prévue pour 2018, seront désormais les deux à 50%.

"Le monde que nous avons créé est le résultat de notre niveau de réflexion, mais les problèmes qu'il engendre ne sauraient être résolus à ce même niveau"

Albert Einstein

Jean-Paul Robert
responsable

Organes de direction au 31 décembre 2017

Conseil de fondation

Claudine Stähli-Wolf, présidente
Timothée Houmard, vice-président
Steve Rufenacht, secrétaire
Ludivine Barthélémy, membre représentante du personnel, avec voix consultative
Jean-Claude Baudoin, membre
Christophe Bissat, membre
Anne-Caroline Chételat, membre représentante du personnel, avec voix consultative
Cindy Cupillard, membre
Sylvie Fassbind, membre
Leen Favre, membre représentante du personnel, avec voix consultative
Nadia Gagg Dagon, membre avec voix consultative
Frédéric Jakob, membre
Jacques Laurent, membre avec voix consultative
Jean Messerli, membre avec voix consultative
Philippe Monard, membre avec voix consultative
Miguel Perez, membre
Simon Perritaz, membre
Jean-Claude Zwahlen, membre

Comité de direction

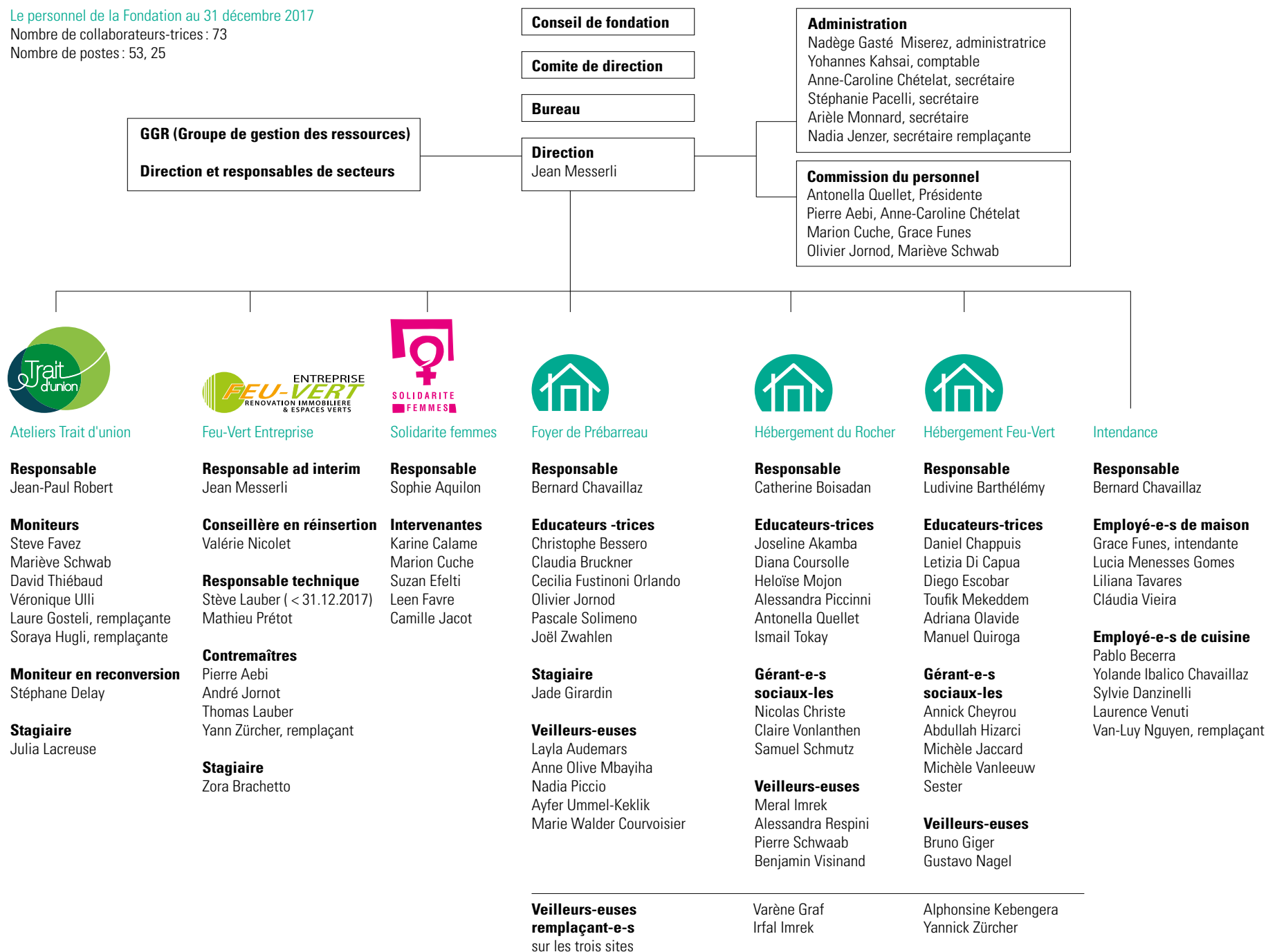
Claudine Stähli-Wolf, présidente
Timothée Houmard, vice-président
Steve Rufenacht, secrétaire
Jean-Claude Baudoin, membre
Christophe Bissat, membre
Cindy Cupillard, membre
Nadia Gagg Dagon, membre avec voix consultative
Frédéric Jakob, membre
Jacques Laurent, membre avec voix consultative
Jean Messerli, membre avec voix consultative
Philippe Monard, membre avec voix consultative
Simon Perritaz, membre

Bureau

Claudine Stähli-Wolf, présidente
Timothée Voumard, vice-président
Steve Rufenacht, secrétaire
Jacques Laurent, membre avec voix consultative
Jean Messerli, membre avec voix consultative

Direction

Jean Messerli



Comptes d'exploitation 2017 Fondation en faveur des adultes en difficultés sociales (FADS), état au 31 décembre 2017

	Hébergement	Foyer de Prébarreau	Feu-Vert Entreprise	Trait d'Union	Solidarité Femmes	Fondation	Prestations Propres	Fondation 2017	Fondation 2016
Compens. Coûts intercantonal	4 044 409.40	770 534.00	0.00	0.00	87 680.00	4 902 623.40		4 902 623.40	4 499 612.90
Compens. Coûts extracantonal	34 923.00	0.00	0.00	0.00	4 068.00	38 991.00	-49 045.55	-10 054.55	35 383.85
Autres prestations	0.00	783.00	18 900.00	41 375.00	0.00	61 058.00		61 058.00	58 939.00
Produits d'exploitation	0.00	0.00	391 977.48	42 200.23	0.00	434 177.71		434 177.71	428 534.23
Prestations aux usagers	207.00	0.00	4 893.25	0.00	0.00	5 100.25		5 100.25	7 931.65
Loyers et intéréts du capital	1.80	699.60	271.60	0.00	0.00	973.00		973.00	785.70
Exploitations annexes	0.00	295.30	0.00	3 285.20	0.00	3 580.50		3 580.50	3 536.40
Prestations à personnel/tiers	32 445.15	25 263.50	12 330.00	0.00	150.00	70 188.65		70 188.65	73 019.55
Contributions à l'exploitation	2 112.82	1 113.27	156 999.93	468.32	341.51	161 035.85		161 035.85	141 216.00
Total produits d'exploitation	4 114 099.17	798 688.67	585 372.26	87 328.75	92 239.51	5 677 728.36	-49 045.55	5 628 682.81	5 248 959.28
Salaires	2 107 787.54	1 146 660.68	780 798.41	499 237.49	302 821.13	4 837 305.25		4 837 305.25	4 318 186.30
Charges sociales	508 170.12	278 215.42	189 338.36	128 576.50	81 981.40	1 186 281.80		1 186 281.80	1 037 968.65
Autres charges du personnel	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	0.00
Honoraires pour prest.de tiers	0.00	0.00	2 025.00	0.00	0.00	2 025.00		2 025.00	0.00
Total sal. & frais de personnel	2 615 957.66	1 424 876.10	972 161.77	627 813.99	384 802.53	6 025 612.05		6 025 612.05	5 356 154.95
Besoins médicaux	242.70	267.60	45.45	96.25	326.35	978.35		978.35	695.60
Vivres et boissons	587 302.89	69 815.30	9 727.20	4 771.25	31 465.25	703 081.89		703 081.89	495 291.08
Ménage	15 397.10	10 107.90	4 471.04	345.10	184.70	30 505.84		30 505.84	46 887.82
Entr.& rép. imm.,mob.,véhicules	25 033.89	30 513.05	16 507.08	4 910.70	559.50	77 524.22		77 524.22	82 368.19
Charges d'investissement	1 895 358.90	88 925.60	73 031.00	48 091.75	58 539.75	2 163 947.00	-49 045.55	2 114 901.45	2 006 017.90
Intérêt passif	21 462.66	10 588.50	8 473.86	6 353.59	6 353.59	53 232.20		53 232.20	56 555.60
Ammortissement	32 817.87	20 667.95	15 589.29	13 865.07	4 099.22	87 039.40		87 039.40	117 831.98
Eau et énergie	29 345.07	24 162.26	16 741.65	5 342.55	647.70	76 239.23		76 239.23	89 432.50
Ecole, formation et loisirs	1 988.90	5 563.25	0.00	1 015.25	568.30	9 135.70		9 135.70	10 715.05
Bureau et administration	84 426.46	27 983.95	31 342.23	19 702.91	18 005.56	181 461.11		181 461.11	190 468.94
Matériel pour ateliers	0.00	0.00	132 043.92	21 556.66	0.00	153 600.58		153 600.58	140 128.57
Autres charges d'exploitation	21 941.40	24 475.30	8 153.55	5 067.70	1 399.10	61 037.05		61 037.05	46 288.35
Total autres charges d'exploit.	2 715 317.84	313 070.66	316 126.27	131 118.78	122 149.02	3 597 782.57	-49 045.55	3 548 737.02	3 282 681.57
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 217 176.33	-939 258.09	-702 915.78	-671 604.02	-414 712.04	-3 945 666.26	0.00	-3 945 666.26	-3 389 877.24
Provision perte sur débiteurs	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	-198 639.49
Produits extra./ hors période	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		78 157.18	100 000.00
Charges extra./ hors période	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		-78 157.18	-100 000.00
Autres produits et exploitation	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	-198 639.49
RESULTAT DE L'EXERCICE	-1 217 176.33	-939 258.09	-702 915.78	-671 604.02	-414 712.04	-3 945 666.26	0.00	-3 945 666.26	-3 588 516.73

Bilan 2017 Fondation en faveur des adultes en difficultés sociales (FADS), état au 31 décembre 2017

	FADS 2016	FADS 2017
a) Caisse	17 780.25	18 776.40
Compte de chèques postaux	3 299.68	18 309.77
Emprunts O. R.	4 894.70	14 225.65
Débiteurs	865 198.70	1 110 129.65
Provision perte sur débiteurs	-96 700.00	-96 700.00
Acomptes versés	-893.80	-340.05
Avance de frais à refacturer	-3 077.80	-1 014.10
Avance au personnel	207.20	1 252.80
Compte d'attente	408.00	408.00
Autres débiteurs	0.00	97.15
Stocks marchandises (atelier)	4 748.42	5 190.37
Garantie loyer	91 599.70	79 147.90
Actifs transitoires	42 020.97	53 393.00
Total actifs circulants	929 486.02	1 202 876.54
b) Créance Etat de Neuchâtel (Réseve fluc. Valeur)	370 300.00	0.00
Aménagement Immeuble	4 487.80	14 487.80
Equipements	225 788.09	242 875.66
Véhicules	24 968.00	49 604.75
Informatique et communication	16 642.02	22 149.85
Total actifs immobilisés	642 185.91	329 118.06
TOTAL DE L'ACTIF	1 571 671.93	1 531 994.60
c) Créanciers	189 897.05	278 918.05
Autres créanciers	10 426.25	10 407.95
Compte d'attente	10 349.46	11 006.85
Caution Hébergement différenciés	1 650.00	0.00
Rentes AVS/AI résidents	815.10	5 728.00
TVA impôt dû	0.00	-24.65
Dettes financières	1 077 284.86	693 301.65
ATF	0.00	1 200 000.00
Passifs transitoires	55 901.75	35 194.55
Avance de trésorerie/Etat de NE	6 895 277.59	2 429 961.77
Emprunt prévoyance.ne	370 300.00	388 000.00
Prévoyance.ne apport supplém.	98 100.00	98 100.00
Provision Loterie Romande	0.00	13 157.18
Total capital étranger	8 710 002.06	5 163 751.35
Capital	464 951.93	464 359.98
Résultat reporté emprunt prév.ch (réserve. Fluc. Val.)	-21 500.00	0.00
Emprunt prévoyance.ne	-98 100.00	-507 600.00
Déficit 2016 reportés	-3 588 516.73	0.00
Fonds Loterie Romande	50 500.93	0.00
Total capital propre	-3 192 663.87	-43 240.02
TOTAL DU PASSIF	5 517 338.19	5 120 511.33
RESULTAT DE L'EXERCICE	-3 945 666.26	-3 588 516.73

Fondation en faveur des adultes
en difficultés sociales
rue Fritz-Courvoisier 27
2300 La Chaux-de-Fonds
www.fads-ne.ch